



29 juin 2018



LOULOUTE LA LOUTRE

REPART EN CAMPAGNE LE LONG DU RHÔNE

Pour la 22^e année consécutive, CNR mène sa campagne estivale d'information et de sensibilisation sur les risques encourus aux abords de ses barrages et centrales hydroélectriques. Louloute la loutre, mascotte de cette campagne, relaye les consignes de prudence pour la pratique des loisirs le long du fleuve auprès d'un large public.

Informez des risques liés à l'activité des centrales hydroélectriques et barrages

CNR produit de l'électricité à partir du fleuve, grâce à 19 barrages et centrales, qui fournissent le quart de l'hydroélectricité française.

En période estivale où l'affluence sur les berges est plus grande, CNR rappelle au plus grand nombre ses messages de prudence :

- Même par beau temps, l'eau du Rhône peut monter très vite et recouvrir îles et bancs de gravier.
Pour une meilleure sécurité, restez sur les berges ; ne vous aventurez pas dans le lit du Rhône.
- **Surveillez particulièrement les enfants** au bord de l'eau car ils sont moins conscients du danger.
- **Dès que l'eau monte, rejoignez immédiatement les berges**, n'attendez pas.
- **Respectez la signalisation et les panneaux** indiquant les zones balisées et autorisées (vélo, baignade, pêche et loisirs nautiques).

Déclinée sous forme de 4 visuels, la campagne met en scène Louloute la loutre, avec le slogan
« Prudence, l'eau peut monter rapidement ! ».

Cette campagne complète les 500 panneaux installés de manière pérenne le long des berges.

Elle est menée en association avec les territoires et tous les acteurs concernés (préfectures, associations, collectivités locales, offices de tourisme, lieux de loisirs, écoles)

CONTACTS PRESSE

Béatrice Ailloud: +33 (0)4 72 00 67 21 / +33 (0)6 07 27 46 07 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel



Les supports d'information

- **10 000 dépliants** reprenant les messages de prudence et traduits en cinq langues (français, anglais, espagnol, allemand et néerlandais) sont distribués de fin juin à fin août de Génissiat, près de la frontière suisse, à la Méditerranée.
- **6000 quizz pédagogiques, des autocollants et des affiches** sont diffusés dans les mairies, associations, gendarmeries, bureaux de poste et sur les berges.
- **Un site internet bilingue** (www.cnr-louloutelaloutre.fr) propose à travers plusieurs animations de comprendre les enjeux de sécurité et tester ses connaissances.
- **Un film pédagogique**, en français et en anglais, destiné au grand public expliquant le fonctionnement des ouvrages et appelant à la prudence en cas d'ouverture des barrages.

Une diffusion d'envergure

- **Les chargés de prévention sur les berges**
CNR recrute et forme chaque année une quinzaine de chargés de prévention qui sillonnent les berges, les bases de loisirs et campings pour aller à la rencontre des vacanciers et riverains, les informer et distribuer de la documentation.
- **Les médias**
CNR diffuse ses messages de prudence dans toute la vallée du Rhône, dans la presse écrite régionale y compris les hors-série d'été et sur les sites web de la presse régionale en juillet et en août.
- **Les acteurs locaux**
Présente aux côtés des collectivités et associations pour soutenir leurs projets de développement, CNR les associe à son opération estivale : courrier et diffusion des supports de communication de la campagne auprès des grands prescripteurs (mairies, offices de tourisme, écoles) ; lettre d'information aux Préfets des régions et départements concernés.
- **Les écoles**
CNR s'adresse également aux scolaires. Chaque année, près de 1 000 enfants des écoles primaires riveraines bénéficient de la visite d'agents de CNR pour une présentation de l'entreprise, de ses missions et des dangers aux abords des aménagements hydroélectriques. Les enfants reçoivent le quizz pédagogique ainsi que des autocollants, tee-shirts et goodies.

Quel est le risque ?

En situation normale d'exploitation, grâce au barrage, l'eau emprunte le canal d'amenée et elle est turbinée par la centrale au fur et à mesure de son arrivée puis restituée au Rhône par le canal de fuite, à l'aval de la centrale.

Des variations fréquentes du niveau d'eau se produisent, de manière lente et d'amplitudes modérées, même en période de faible débit. Il faut toujours rester prudent dans ces secteurs. Les panneaux jaunes sont là pour le rappeler.

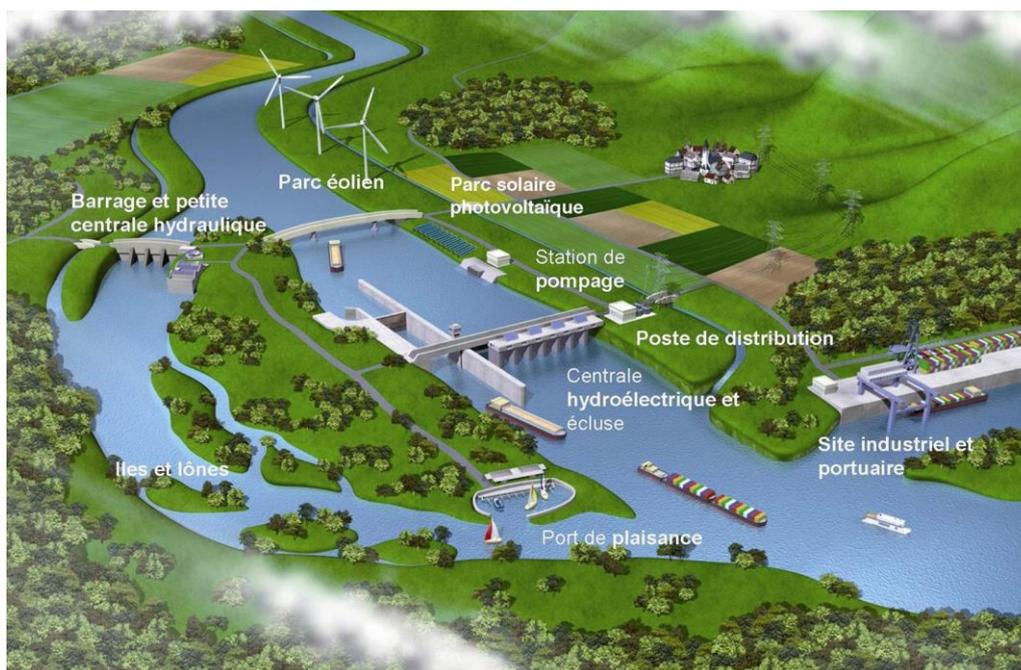
CONTACTS PRESSE

Béatrice Ailloud: +33 (0)4 72 00 67 21 / +33 (0)6 07 27 46 07 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr
Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel

Quelquefois, il arrive que les turbines soient arrêtées ou que le débit dépasse la capacité de turbinage de la centrale : le barrage s'ouvre alors pour que l'eau transite par le lit naturel du Rhône. Le débit au barrage augmente par paliers successifs pour alerter les personnes présentes dans le lit du Vieux-Rhône.

Par la suite, le niveau de l'eau et la vitesse du courant peuvent s'élever de manière importante : les personnes présentes sur les bancs de gravier, les îlots ou encore les seuils, sont alors menacés.

Schéma d'un aménagement type



A propos de CNR

CNR est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100 % renouvelable (eau, vent, soleil) et le concessionnaire à vocation multiple du Rhône de la frontière suisse à la mer Méditerranée : production d'hydroélectricité, déploiement de la navigation et de zones portuaires, irrigation et autres usages agricoles. Forte de 1370 collaborateurs, CNR produit plus de 14 TWh annuels issus de son mix hydraulique, éolien et photovoltaïque.

Acteur intégré, à la pointe des métiers de l'énergie qu'elle fait évoluer en permanence grâce à une démarche d'innovation active, CNR propose ses services en gestion et valorisation des énergies intermittentes et son expertise en ingénierie à des tiers en France et dans une trentaine de pays. Au service de la transition énergétique, elle travaille sur l'intelligence des réseaux, le stockage de l'énergie et développe la mobilité électrique durable.

Le capital de CNR est majoritairement public : la Caisse des Dépôts ainsi que les collectivités locales détiennent plus de 50% du capital ; le Groupe ENGIE, actionnaire de référence, 49,97%.

CONTACTS PRESSE

Béatrice Ailloud: +33 (0)4 72 00 67 21 / +33 (0)6 07 27 46 07 / b.ailloudkarmin@cnr.tm.fr

Suivez l'actualité de CNR sur Twitter : www.twitter.com/CNR_Officiel